

CrediPro, devient un acteur essentiel pour tous les exploitants à la recherche d'un financement pour l'achat d'un fonds de commerce ou l'achat des murs.

Tout le monde a souligné le dynamisme des Crédits aux entreprises en 2016 qui perdure en 2017

Pas de tension visible sur le marché des financements professionnels. Avec **148 millions** d'euros de crédits accordés aux TPE, **c'est 40.6% de plus qu'au premier semestre 2016** à périmètre constant.

Le montant des investissements financés progresse lui aussi de 34.3% en passant de 143 millions d'euros au premier semestre 2016 à 192 au premier semestre 2017.

Charles Marinakis souligne que « 88% des demandes de crédits faites par son Réseau ont été acceptées par les banques contre 87% au premier semestre 2016 ».

Des banques exigeantes sur la qualité des dossiers, aussi il est préférable de présenter son dossier par un courtier spécialisé en financement plutôt que de présenter son dossier directement à sa banque.

« A chacun son métier », précise Charles Marinakis

En passant de 38 jours à **42 jours**, les délais de réponses pour obtenir un prêt professionnel augmentent pour retrouver leur niveau de 2015 mais il est important de souligner qu'ils restent bien inférieurs aux délais d'obtention d'un crédit lorsque le client dépose sa demande de financement lui-même.

Les conditions d'octroi des prêts pour les TPE restent plus importantes que pour les PME. En France, 9 PME sur 10 obtiennent leurs crédits d'investissements contre seulement 7 TPE sur 10.

Depuis 3 ans, l'émergence des plateformes de financement participatif viennent compléter l'offre bancaire, et répondent favorablement à des projets atypiques exclus par les banques.

Charles Marinakis, Président de CrediPro, conclut « les banques n'ont jamais autant soutenu le financement des projets des TPE mais elles sont exigeantes sur la qualité des dossiers ».

Les taux sont tombés à 1.10% en moyenne au premier semestre 2017 contre un taux moyen de 1.20% au premier semestre 2016 pour une acquisition professionnelle en crédit moyen **terme sur 7 ans**.

Pour les bons dossiers, ils passent même régulièrement sous la barre des 1% selon le Réseau CrediPro, 1er Réseau en franchise de courtiers en crédits spécialisés dans les prêts aux professionnels.

Depuis 2015, l'orientation de la BCE a permis une politique de taux bas, favorable à l'investissement : -0.54 % sur le taux moyen pondéré de la Banque de France en 3 ans.

Cette baisse est générale en France métropolitaine en dehors du Nord (1.28 au 1er semestre 2017 contre 1.2 au 1er semestre 2016). Partout ailleurs, ils sont nettement en retrait (IDF à 1.34% contre 1.52%) et parfois plus encore (Sud Est à 1.33% contre 1.73% et Sud-Ouest à 1.26% contre 1.62%).

Charles Marinakis précise que « les taux historiquement bas pour financer le développement et la transmission des TPE se confirment et correspondent aux conditions de refinancement des banques sur le marché et au maintien des taux négatifs par la BCE ».